

DÉCISION SUPPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'AIDE FINANCIÈRE

J'ai reçu des 18 organisations ayant qualité d'intervenant une demande d'aide financière supplémentaire. Dans une décision antérieure, j'ai recommandé une aide financière pour aider les intervenants à participer à la partie de l'enquête sur les faits consacrée à la preuve. Dans cette décision, j'ai indiqué que je traiterais plus tard du montant de l'aide financière relative à leurs représentations finales. J'ai aussi recommandé que l'aide financière soit fondée sur la participation des intervenants à divers groupes.

En mars 2005, la coalition du Canadian Council on American-Islamic Relations et de la Fédération canado-arabe a conclu avec la Commission un accord de contribution selon lequel le Ministre accepte de verser des fonds aux parties définies comme un demandeur ayant « un intérêt direct et réel dans l'objet de l'enquête sur les faits », pour contribuer à leurs « frais raisonnables ». Il a aussi été convenu que les paiements au titre de l'accord seraient versés aux conseillers juridiques des demandeurs. Au début 2005, les 18 intervenants ont formé un seul groupe, le « Comité des organisations ayant qualité d'intervenant à l'enquête », en vue de mettre leurs ressources en commun et lancer des activités de financement pour embaucher un coordonnateur. La coalition du Canadian Council on American-Islamic Relations et de la Fédération canado-arabe est membre de ce comité.

Par suite de l'appui de certaines organisations généreuses du mouvement ouvrier, ils ont réussi à financer presque cinq mois de participation, de février à la mi-juin 2005. Depuis février, les intervenants ont participé à l'enquête en parlant essentiellement d'une seule voix. Je les félicite de cette démarche. Du point de vue de l'enquête, elle a permis aux intervenants de participer d'une façon efficace. La coordination de la participation des intervenants, dans la mesure du possible, est logique.

Dans sa demande d'aide financière supplémentaire, la coalition du Canadian Council on American-Islamic Relations et de la Fédération canado-arabe indique qu'elle

a épuisé ses ressources disponibles, y compris les fonds reçus de cette enquête. Elle demande que je recommande l'octroi de fonds au montant de 21 000 \$ pour couvrir ses dépenses, ce montant comprenant le salaire d'un coordonnateur du Comité des organisations ayant qualité d'intervenant à l'enquête de la mi-juin au 30 septembre 2005.

À mon avis, il s'agit d'une demande raisonnable et je recommanderai au gouvernement l'octroi des 21 000 \$ supplémentaires. L'apport des intervenants jusqu'à présent a été utile et la poursuite de leur participation profiterait à l'enquête. Les représentations sont prévues en septembre et, bien que certains intervenants pourraient choisir de faire des représentations distinctes, j'attends avec intérêt la participation des intervenants à ce moment.

17 août 2005

« Dennis O'Connor »

DATE

Le commissaire Dennis O'Connor